




Marcel Rainaud
Sénateur de l'Aude
Président du Conseil
Général

Quel difficile exercice qui est le mien aujourd'hui !

Je dois, dans le même temps, penser à l'avenir d'un territoire, l'Aude, et faire face aux décisions d'un gouvernement qui n'aura de cesse de briser les contrepouvoirs que constituent les élus locaux et de mettre à mal le poids des territoires ruraux.

Je m'explique. Faute de pouvoir décréter la disparition des départements et des communes, l'Etat a choisi de les asphyxier financièrement. Au travers de transferts de compétences délibérément sous-compensés, le gouvernement étouffe lentement et sûrement les initiatives porteuses d'espoir des élus locaux.

Là où municipalités comme élus départementaux et régionaux plaident pour un équilibre nécessaire, l'Etat oppose sa logique implacable de rentabilité des politiques publiques.

Dans ces conditions, nous aurions pu abandonner l'idée du projet durable des Audois,  mais nous avons pensé qu'au contraire, ce projet d'avenir nous permettrait de fixer avec les Audois les priorités pour l'Aude.

Parce que c'est justement quand les temps sont difficiles qu'il faut savoir faire les bons choix pour assurer l'avenir.

Vous trouverez donc dans ce numéro le compte rendu des deux premiers forums citoyens qui se sont tenus début novembre. Vous constaterez que ces échanges ont été riches.

Pour vous, pour l'Aude.

› Forums

Les forums Audevant, des réunions publiques organisées simultanément en trois lieux du département reliés par visioconférence, ont rassemblé quelques centaines de personnes désireuses de s'informer des enjeux d'avenir pour notre département et de partager leur vision, leurs idées. Ils ont permis d'évoquer les problématiques environnementales auxquelles se trouve confrontée l'Aude, l'eau, les risques majeurs, l'empreinte écologique mais également économiques avec le tourisme, l'agriculture, le commerce, l'artisanat et l'industrie. Les débats ont été riches et ont fait l'objet de synthèses que nous vous proposons aujourd'hui de découvrir dans ce dossier. Fin Novembre, un forum sur l'aménagement du territoire s'est tenu. Vous en retrouverez le bilan dans le prochain numéro de Perspectives. Mais n'hésitez pas à participer aux 2 forums de Décembre. Ils portent sur les Solidarités le 12 décembre, et sur l'Epanouissement personnel, le 19 décembre.

AU DEVANT !

Le projet durable des Audois

ENVIRONNEMENT : Eau, empreinte écologique et risques majeurs



J.Hortala et A.Viola entourés des experts J.Chabaud pour le SMMAR et du Lt.Colonel Benedittini pour le SDIS

Narbonne

La ressource en eau



Catherine Luciani, Directrice Générale Adjointe à l'Eau et à l'Environnement du Conseil Général, a rapidement fait l'état des lieux concernant les besoins en eau des habitants, des agriculteurs et des industriels. Ce faisant, elle a expliqué la différence entre eau potable et eau brute.

Son exposé a permis de recenser le volume des ressources existantes, les capacités de stockage et de potabilisation dont dispose notre département. Cela a permis de rappeler que les quantités disponibles à ce jour étaient limitées et qu'il importait de prendre en compte les enjeux futurs : le changement climatique, l'augmentation de la population, et les interrogations qui pèsent sur les besoins agricoles dans l'avenir.

Eau et agriculture

Un consensus s'est dégagé autour de l'idée de développer des cultures peu gourmandes en eau. Ceci vaut aussi bien pour les agriculteurs que pour les collec-

tivités qui ont leur responsabilité en matière d'espaces communément qualifiés de « verts » mais qui devraient avec les conditions climatiques qui sont les nôtres évoluer vers des jardins plus secs, constitués d'essences méditerranéennes peu gourmandes en eau. En cette période de crise et au vu des surfaces concernées par l'arrachage, la question de la pérennité de la vigne et de son irrigation a bien sûr été évoquée. Les participants ont évoqué la nécessité de changer le type de cultures pour privilégier celles qui sont le moins consommatrices en eau. Enfin, pour ce qui est de la reconversion des friches agricoles la possibilité de développer les cultures de fruits et légumes qui permettent une irrigation raisonnée semble une possible évolution.

Eau potable

Quelques pistes permettraient d'économiser et de mieux gérer l'eau :

- Dans le cas de ressources abondantes, la notion de partage de l'eau paraît une bonne solution. Cela consiste à mutualiser les moyens en mettant en place

des regroupements intercommunaux.

- La lutte contre les fuites des réseaux permettrait d'améliorer les rendements dans bien des communes. On estime à 20 % le gain que l'on pourrait réaliser.
- Une autre suggestion serait de mobiliser les ressources karstiques du littoral qui, moins salées que l'eau de mer, nécessitent un traitement moins lourd et moins onéreux pour devenir potables.
- La récupération de l'eau de pluie pour les besoins domestiques et l'arrosage des jardins (avec le développement de doubles réseaux à l'intérieur de nos habitations) a également fait débat.
- Pour tous, le maintien d'une consommation globale constante passe nécessairement par l'éducation des particuliers (y compris des élèves scolarisés), voire des mesures incitatives.
- En ce qui concerne les forages individuels, il conviendrait de sensibiliser les particuliers pour qu'il ne se fasse pas n'importe quoi.

Enfin la question de la pollution diffusée par les pesticides et de l'efficacité des protections de captages a été abordée.

Castelnaudary

L'empreinte écologique



Le débat à proprement parler a été précédé d'un bref exposé de Michel Cornuet, Président du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du département de l'Aude. Cet exposé a permis d'expliquer le concept d'empreinte écologique, la trace que laisse l'activité humaine sur notre planète. En effet, en matière de ressources utilisées ou de déchets pro-

» Forums

AU DEVANT!

Le projet durable des Audois

duits, toute activité (le simple fait de manger, de vivre, de travailler ou, pour les acteurs économiques, de produire...) a un impact sur notre environnement. L'eau faisant l'objet d'un forum spécifique à Narbonne, ce sont les thèmes des énergies (transport, alimentation, habitat...) et des déchets qui ont fait l'objet du débat :

Déchets: faut-il aller vers une tarification incitative et indexer les taxes d'enlèvement des ordures ménagères sur le volume produit ?

Energies: quelles énergies renouvelables faut-il favoriser (éolien, photovoltaïque, biocarburant...)?

4 La gestion des déchets

Une partie du débat avec l'assistance a porté sur la question de la gestion des déchets. Les participants ont évoqué le problème du suremballage qui se heurte aux intérêts économiques des opérateurs du secteur. Certains ont déploré le manque d'efforts des gros producteurs de déchets en matière de tri. Il semble en effet que l'effort de tri repose essentiellement sur les particuliers.

Les collectivités ont un rôle à jouer, en ouvrant les déchèteries aux petits artisans par exemple, en favorisant la gestion de proximité des déchets et en étant elles-mêmes, comme les administrations, exemplaires en la matière. Il leur revient également de favoriser la prise de conscience collective pour inciter le changement des habitudes car nous sommes tous co-responsables des problèmes actuels.

La mise en œuvre de la redevance incitative s'accompagnant de l'optimisation des outils de tri et de prévention (compostage individuel, collecte sélective, déchèterie...) favoriserait la responsabilisation du citoyen parce qu'elle permet-

trait une facturation plus juste et plus responsabilisante.

Réintroduction de la consigne sur les emballages? Renforcement de l'effort en matière d'éducation face à l'accroissement de l'incivilité en matière de déchets! Quid de la gestion des déchets organiques? Quel équilibre entre bonne gestion des déchets, maîtrise des coûts et performance environnementale?

Telles sont les autres questions qui sont remontées de l'assistance.

Alimentation

Tout le monde s'est accordé à dire qu'il faut favoriser la production locale en matière d'alimentation. Circuits courts riment avec moins de transport, moins de pollution, et dynamisme de l'économie locale. C'est pourquoi il faut penser l'aménagement du territoire en favorisant l'émergence de zones de production à proximité des lieux de consommation (AMAP, jardins ouvriers, ceintures vertes autour des zones urbanisées...).

Energies renouvelables

Le principal constat est qu'en matière d'énergie comme en matière de déchets il faut aider à la prise de conscience.

Les énergies renouvelables constituent un enjeu majeur pour l'Aude; il faut aller vers l'autosuffisance du territoire en favorisant la diversification et la proximité en matière de production énergétique (bois énergie, éolien, ...). Le solaire est à développer sous toutes ses formes (photovoltaïque, thermique et thermodynamique) et pourrait aider l'Aude à se forger une identité et une originalité.

Mais le développement des énergies renouvelables se heurte souvent à des problèmes de réglementation. Les maires ont un rôle à jouer en contrôlant la

conformité des projets de construction avec la réglementation.

Carcassonne

Les risques majeurs



Pour introduire les échanges, le colonel Henri Benedittini, directeur du Service Départemental d'Incendie et Secours a proposé une définition du risque avant de passer en revue les différents risques existant dans le département de l'Aude.

Le risque s'évalue en fonction de deux paramètres: l'aléa et l'enjeu. L'aléa est lié à l'existence d'un risque en un lieu. L'enjeu est lié aux dégâts matériels et/ou aux drames humains qui peuvent intervenir en ce lieu du fait de l'aléa. Sans enjeu, il n'y a donc pas de risque. Une fois cette définition posée, les différents risques auxquels est soumise l'Aude peuvent être identifiés.

Les risques naturels

L'Aude est sujette aussi bien aux inondations qu'aux incendies. En effet, la moitié du département est soumise au risque incendie et la moitié des communes audoises est concernée par les inondations, qu'elles soient torrentielles ou de plaine.

En effet, l'urbanisation de nos villes et villages, rendue nécessaire par la croissance démographique que connaît notre département, avec annuellement plus de 3000 nouveaux habitants, aggrave les risques d'inondations à cause des phénomènes de ruissellement. Par ailleurs, la déprise agricole et l'arrachage créent des friches qui deviennent, en période estivale, autant de foyers potentiels des 700 feux de forêts que connaît le département en moyenne annuelle.

Face à ce constat, les participants à la réunion s'accordent à dire que la première des actions à mener consiste à prévenir

les risques. Cela passe en premier lieu par une meilleure connaissance des prévisions météorologiques et par une sensibilisation de la population aux différents risques auxquels elle est confrontée. Cela passe aussi par des dispositifs de prévention qui permettent d'identifier les aléas et les enjeux. C'est le rôle essentiel des différents plans de prévention des risques, dans le domaine des incendies et des feux de forêts essentiellement. Une démarche collective afin de développer des actions pérennes et coordonnées se révèle donc nécessaire, comme il est nécessaire de s'entendre sur ce qui relève de l'intérêt général et ce qui relève de la responsabilité individuelle. Souvent le secteur public est amené à se substituer aux propriétaires privés riverains, en particulier pour l'entretien des rivières, dont la législation leur confie pourtant l'entretien des cours d'eau non domaniaux (dans le département, seul le fleuve Aude est un cours d'eau domaniaux). La coordination doit demeurer le maître mot de la prévention des risques. Chacun doit apporter son expérience, son savoir-faire, sa compétence en impliquant riverains, sinistrés, techniciens et élus. Ce sont des problématiques collectives qui doivent être traitées tout à la fois au niveau local et au niveau départemental. Ainsi, la responsabilité des victimes d'inondations qui ne sont pas riveraines des cours d'eau

a été évoquée dans la prévention des risques. Il paraît important que ces risques soient traités en relation avec le monde agricole car les activités agricoles ont un rôle essentiel pour l'aménagement du territoire et la préservation des espaces. Un participant disait très justement que la vigne et l'olivier sont un des meilleurs moyens de lutte contre les incendies.

Les risques technologiques

Autres risques présents dans le département, les risques technologiques font l'objet d'une attention particulière des services d'incendie et de secours. Les 9 sites Seveso du département sont bien évidemment des sites à risques mais les contraintes technologiques et de sécurité qui les entourent les rendent finalement peu dangereux. Par contre, le transport de matières dangereuses est autrement plus problématique. Que ce soit par voie routière ou ferroviaire, le département est continuellement traversé de produits hautement toxiques qui, lors d'accidents de la circulation, peuvent générer des dégâts sur l'environnement voire les populations. C'est pourquoi les services départementaux d'incendie et de secours sont continuellement en alerte et formés à intervenir pour faire face à ces risques. Ainsi l'interdiction de la circulation sur certaines routes départementales des poids lourds transportant

des matières dangereuses se pose puisque de plus en plus d'entreprises de transports évitent l'autoroute et empruntent des liaisons routières qui ne sont pas faites pour accueillir un tel trafic. C'est le cas particulièrement des transporteurs qui circulent du nord du département à Perpignan par les routes départementales pour éviter les péages autoroutiers.

Le risque zéro n'existe pas

En conclusion de cette matinée, les participants se sont accordés sur l'impossibilité de se prémunir contre tout type de risque. Même avec les meilleures politiques de prévention, en y investissant les moyens suffisants, nos sociétés modernes doivent apprendre à vivre avec le risque. La véritable question est finalement « quel niveau de risque est acceptable par rapport au développement de la société? ». La réponse à cette question doit résulter d'une analyse combinant l'intérêt général de la société et les intérêts particuliers de chaque individu. Une fois cette réponse apportée, il faut alors mettre en œuvre les dispositifs de prévention des risques et les dispositions d'intervention des secours lors des déclenchements de catastrophe. Une grande part doit être faite à la formation, bien sûr des sauveteurs, mais surtout de l'ensemble de la population. Plus le risque sera connu, plus il aura de chance d'être maîtrisé. ■



» Forums

AU DEVANT!

Le projet durable des Audois

ÉCONOMIE : Industrie, commerce, artisanat, Agriculture et Tourisme



Jean Héritier, directeur de la Chambre d'Agriculture, Marcel Rainaud, président du Conseil Général et Guy Giva, président de la Chambre d'Agriculture ont animé des débats intéressants

Carcassonne Industrie, commerce, artisanat



Débattre sur l'Economie n'est pas un acte paradoxal dans le contexte de réformes budgétaires et réglementaires actuels, mais plutôt une action volontariste pour « être prêt » dès la sortie de crise avec un projet pour les Audois qui colle aux attentes du terrain.

Un état des lieux intéressant

Pour introduire la thématique « Industrie, commerce, artisanat », Véronique Coll, journaliste à La Lettre M, a présenté les chiffres et les tendances clés de l'économie audoise.

Sur un plus de 350 000 habitants, l'Aude compte 126 850 personnes actives dont 103 228 salariés, en majorité des hommes (55 %). Le chômage est relativement important puisqu'avec 12 % de la population active il est de 2 points supérieur à la moyenne nationale mais, légèrement inférieur à la moyenne régionale.

L'emploi tertiaire (commerce et services) représente plus de 75 % des emplois audois alors que les trois autres secteurs que sont l'industrie, essentiellement agroalimentaire, l'agriculture et le bâtiment se répartissent équitablement le quart des emplois restant.

Au niveau de la formation, le département, après avoir été un parent pauvre, compte maintenant un potentiel de formations universitaires et professionnelles importants avec les deux antennes de l'université de Perpignan implantées à Carcassonne et Narbonne.

Dans la filière agroalimentaire, l'effort de structuration est actuellement entrepris sous forme de système productif localisé qui permet de faire interagir le territoire et les entreprises. De même, les services à la personne constituent un secteur d'emplois majeur de l'Aude et permettent de développer de nombreuses activités en milieu rural notamment, vers les personnes âgées ou les familles avec de jeunes enfants. De son côté, le secteur du bâtiment est soumis à de fortes inquiétudes,

dans un contexte de crise mondiale couplée aux réformes qui font peser de grandes incertitudes qu'aux capacités d'investissements du secteur public, principal client des entreprises de BTP.

Les enjeux à l'horizon 2020

Le débat a permis de faire émerger plusieurs enjeux pour l'Aude dans les 10 à 15 ans à venir.

L'un des enjeux majeurs, si ce n'est le plus important, est le développement des actions collectives entre les entreprises et avec les territoires. Le CLIDA, organisme de liaison des chambres consulaires, est une première réponse aux problématiques de régionalisation des acteurs économiques, de mutualisation des compétences et de renforcement du lien avec les territoires.

Ce lien doit aussi être établi avec la formation et la recherche notamment pour améliorer la relation entre les besoins des bassins d'emplois et les formations professionnalisantes dispensées dans le département. Ceci est particulièrement vrai dans les services à la personne, secteur dans lequel les besoins en formation sont permanents pour s'adapter aux évolutions sociales et techniques.

A côté de cette filière, qui continuera à se développer, un intervenant a rappelé la nécessité de revaloriser les filières de production pour tenter de rééquilibrer les différents secteurs d'emplois. L'Aude, située entre Montpellier et Toulouse, Lyon et Barcelone, peut s'appuyer sur cette situation pour s'affirmer dans le secteur

de la logistique comme un carrefour d'importance dans les années à venir. La présence d'une ligne à grande vitesse fret et voyageurs à l'horizon 2020-2025 viendra alors renforcer cette situation.

A côté de ces grandes filières, plusieurs filières de moindre envergure (les filières de niches) peuvent produire des effets positifs sur l'économie audoise. C'est le cas notamment de l'artisanat d'art dont il a été question au cours de la matinée et, à terme sûrement dans des proportions beaucoup plus importantes, des « emplois verts » liés aux nouvelles technologies environnementales et à l'implantation des énergies éoliennes et solaires.

Pour conclure, un consensus s'est opéré sur le fait que l'avenir économique du département consiste à faire coexister des liens opérationnels entre urbain et rural.

Lézignan-Corbières Agriculture



« Nous écrivons aujourd'hui une nouvelle page de l'agriculture audoise, l'agriculture traverse des bouleversements d'équilibres que l'on croyait bien installées. Nous devons trouver de nouvelles solutions pour conserver une agriculture vivante ».

La rencontre de Lézignan a permis de débattre des enjeux sur les questions « agriculture et viticulture » pour notre département.

Les interventions de Guy Giva et Jean Héritier, respectivement président et directeur de la Chambre d'Agriculture, ont permis de mieux cerner les enjeux de ce secteur. En effet, la Chambre d'Agriculture a conduit un travail de concertation auprès des professionnels du monde agricole, pour dresser un état des lieux et définir les « challenges » à relever.

L'agriculture est le 2^e secteur d'activité économique de l'Aude avec 5400 ex-

ploitants à titre principal et 2000 salariés, et la surface agricole représente 1/3 de la surface du département. Mais c'est un secteur qui connaît des difficultés, en particulier la viticulture. 2 chiffres permettent d'illustrer cette crise : en 1977 la superficie en vigne était de 118000 hectares alors qu'en 2007 elle n'était plus que de 77000 hectares.

Malgré ces difficultés, c'est un secteur qui s'est fortement engagé dans des démarches de qualité tout en prenant en compte les enjeux environnementaux. Ainsi l'Aude est le premier département de France en agriculture raisonnée et le troisième pour l'agriculture biologique.

Les challenges à relever

Pour aller de l'avant, la Chambre d'Agriculture a identifié 3 challenges :

1. Gagner : « produire/valoriser/promouvoir » en développant les productions agricoles de qualité, les circuits courts, le lien agriculture/tourisme

2. Changer pour une « gestion concertée des ressources naturelles » en préservant la ressource en eau, en développant les énergies renouvelables et en protégeant le paysage

3. S'unir pour « favoriser l'installation et la transmission » par le travail en partenariat (professionnels et collectivités), l'accès au foncier, la formation. Après cette présentation, le débat s'est engagé avec les participants autour d'un constat partagé : l'avenir de l'agriculture audoise ne peut se limiter à un débat au sein du département, il est soumis aux contraintes du contexte européen et mondial.

Un contexte international prégnant

Au niveau européen, la renégociation de la PAC, qui doit intervenir avant 2013, provoque de nombreuses inquiétudes parmi les agriculteurs qui ont parfois l'impression

d'être dans une « économie administrée » tant le poids des primes donne l'impression d'une agriculture subventionnée (10 milliards d'euros pour l'agriculture française apportés par l'Europe).

Au niveau international, le constat est sans appel. La différence de coûts de productions ou de normes de fabrication (notamment pour le vin) fausse la concurrence sur le marché mondial. Si les circuits courts sont une alternative intéressante, ils ne pourront pas tout régler car on ne peut pas se contenter d'une consommation « sur place » de nos productions agricoles.

S'il convient de mener une réflexion sur la segmentation du marché depuis le mondial au local suivant les produits et le contexte, il est primordial de ne pas opposer « marchés locaux » (AMAP, marchés de plein air, ...) et « distribution en grande surface ou à l'exportation » car il y a de la place pour tous.

Ainsi, une question émerge de ce débat : « ne faudrait-il pas réfléchir à une aide à la commercialisation des vins audois pour l'exportation ? ».

Vivre de sa production

Les participants s'accordent alors à dire que l'avenir de l'agriculture, c'est aussi « sortir d'une logique financière » et replacer la question des revenus des agriculteurs au centre du débat, à travers 4 pistes essentiellement :

- garantir un revenu minimum aux agriculteurs comme le SMIC (utiliser les subventions afin de garantir un salaire décent aux exploitants).
- réfléchir à des pistes autour de l'épargne locale pour soutenir nos projets de développement locaux.
- accepter de « payer un service » quand l'agriculteur a parfois plus un rôle de jardinier et assure « l'entretien de l'espace, des paysages ».

» Forums

AU DEVANT !

Le projet durable des Audois

- favoriser le développement de nouvelles filières agricoles autour du développement durable comme :
 - la production d'énergies renouvelables : petit éolien, solaire, biogaz, etc.
 - la production de matériaux isolants respectueux de l'environnement : le chanvre, la paille dont 5 % de la production actuelle suffirait pour assurer l'isolation de 500 000 constructions par an, la filière bois. Il serait intéressant de s'inspirer d'initiatives conduites dans d'autres pays européens comme le Danemark
- Imaginer des coopératives de production d'énergie qui associeraient entreprises et collectivités.

Un débat qui intéresse toute la société

La question du foncier est centrale et ce d'autant plus dans les zones périurbaines où il y a une concurrence dans l'usage de l'espace. Cette question ne peut être résolue par les seuls professionnels de l'agriculture, elle relève aussi bien des habitants que des collectivités. Pour la question de l'eau, c'est la même chose. Il faut partager la ressource et il est nécessaire d'avoir une gestion collective et transparente pour tous. Ainsi, le débat sur l'avenir de l'agriculture ne doit pas se limiter à des discussions entre agriculteurs, c'est un enjeu qui concerne tous les citoyens, les collectivités. « La fin de l'agriculture c'est aussi la fin de la ruralité ».

Maison du Département de Limoux Tourisme



Après un état des lieux et la définition des enjeux de l'économie touristique sur le département, Alain Coste, directeur du CDT et expert de ce forum a proposé les questions suivantes qui ont servi de trame aux débats :

- L'identité départementale peut-elle être confortée par l'activité touristique ?
- La diversité de l'offre touristique contribue-t-elle à une meilleure perception de la destination Aude, Pays Cathare ?
- Comment optimiser le développement de la fréquentation touristique tout en préservant l'environnement et l'identité audoise ?
- Le tourisme peut-il devenir le pilier de l'économie départementale ?
- Tourisme de masse et tourisme de découverte peuvent-ils cohabiter ?
- Comment favoriser les transferts de flux touristiques à l'intérieur même du département ?
- L'uniformisation des démarches qualité annonce-t-elle la standardisation des produits touristiques ?
- La collaboration entre les différents échelons territoriaux peut-elle être remise en cause par la réforme des collectivités territoriales ?

Les principales propositions des participants

Un intervenant a souligné la nécessité de protéger le patrimoine tout en évitant la confrontation avec l'intérêt économique. La qualité ne veut pas forcément dire « haut de gamme » donc prix élevé. Comment concilier l'attractivité touristique et la gestion des ressources, par exemple en créant une infrastructure comme un barrage ? Le développement touristique passe beaucoup par la synergie des acteurs du territoire. Les participants ont rappelé qu'il fallait développer l'originalité audoise basée sur le paysage, cultiver l'authenticité et l'accueil enraciné. Privilégier les acteurs actifs (professionnels du tourisme) par rapport aux acteurs passifs (paysage, patrimoine). L'humain doit être valorisé notamment par la réorganisation de la mise en réseau. Cela est particulièrement

vrai pour la démarche et la marque Pays Cathare qui doit retrouver une solidarité et le sens collectif. Tourisme et agriculture doivent être liés, particulièrement la filière oeno-tourisme. Il faut créer un tourisme qui fasse vivre toute l'année au pays. Développer les voies vertes et le tourisme de pleine nature. Prendre en compte la gastronomie et les produits du terroir comme éléments forts. Mettre en valeur le patrimoine naturel. Organiser l'irrigation touristique du territoire et la mise en marché. A l'issue des débats, Alain Tardier, Président du CDT et Vice-Président du Conseil Général a retenu les lignes de force qui doivent guider le développement touristique sur le département : le contexte national sur la fiscalité et l'organisation territoriale entraîne une inquiétude sur les projets institutionnels de l'Etat et leur impact sur l'économie locale. Mais il nous fait rester actif et force de proposition. Il est très important de défendre notre originalité, celle de « l'Aude, Pays Cathare ». Cette originalité, c'est la qualité de nos paysages (mer, forêts, montagne, vignes, garrigue), c'est nos racines, notre histoire, notre gastronomie. C'est donc un accueil « enraciné » qui se dessine. Il faut mailler le territoire départemental en s'appuyant sur les portes d'entrée et les points forts.

Cela passe par l'organisation des transferts de clientèle, par l'amélioration du réseau « Pays Cathare » pour en faire un véritable réseau touristique, intégrer à l'idée que le Pays Cathare est dans le sud et donc un espace « Sud de France ». Il faut bâtir un tourisme non destructeur, non capitalistique, à « visage humain », en lien avec l'agriculture, la viticulture et le patrimoine au sens large. ■

Des produits de qualité et de proximité pour les cantines scolaires



Les cantines scolaires proposent des produits de qualité aux collégiens

Dans le cadre de l'agenda 21 des collèges et de « **AUDEVANT!** Le projet durable des Audois », le Conseil Général a organisé un atelier thématique, vendredi 16 octobre, sur l'approvisionnement en circuits courts des cantines avec des produits de qualité. Réunissant autour de la table tous les acteurs de la filière, cette première prise de contact a permis de mettre en place un comité de pilotage pour suivre et accompagner ce projet.

Comité de pilotage

Autour d'André Viola, Vice-Président en charge du Projet départemental et Marc Deblonde, conseiller général chargé de l'agenda 21 des collèges, ce comité comprend des représentants de la Chambre d'Agriculture de l'Aude, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, du Civam Bio, de l'association Nature et Progrès, de l'association des cuisiniers de l'Aude ainsi que les gestionnaires des 4 collèges de Carcassonne déjà engagés dans une démarche d'approvisionnement en circuit court (Emile Alain, André Chénier, Le Bastion, Varsovie).

Une expérience porteuse d'espoir...

Au cours de la réunion, Christian Garcia, cuisinier au collège Varsovie a expliqué comment il a intégré des produits achetés en circuit-court dans les repas des collégiens. A budget constant, pour les familles comme pour l'établissement, aujourd'hui, les produits locaux représentent 60 % des produits utilisés dans la confection des repas au collège Varsovie. Les 27 collèges du département servent en moyenne 9600 repas par jour

sur 134 jours par an, pour un budget de 2,5 millions d'euros, si on parvient à élargir cette expérience à tout le département, en achetant 50 % de produits locaux, cela représente plus d'un million d'euros qui seraient réinvestis dans l'économie locale. L'économie agricole audoise pourrait ainsi trouver un débouché à sa production et les élèves profiteraient quotidiennement d'une alimentation équilibrée et de qualité dans leur assiette.

...qui soulève quelques interrogations.

Tous les intervenants de la réunion ont insisté sur la nécessité d'une telle démarche et sur ses impacts positifs, en termes de potentialités économiques, de protection de l'environnement et de bienfaits pour les élèves. Cependant, plusieurs interrogations doivent être résolues afin d'atteindre les objectifs fixés. La première question soulevée concerne la production agricole départementale qui ne permet pas toujours de répondre à la demande (surtout en produits issus de l'agriculture biologique). Se pose aussi la question de la maîtrise des coûts éventuels afin

d'éviter de faire supporter aux familles des charges supplémentaires. Cela passe peut-être par un achat groupé des produits et par un conditionnement plus adapté aux obligations ou contraintes des cuisiniers et des gestionnaires des collèges. Enfin, il convient aussi de se poser la question du transport et de l'acheminement des marchandises jusque dans les cuisines des établissements scolaires.

Ces nombreuses questions ne resteront pas sans réponse dans les semaines à venir puisque le comité de pilotage travaille d'ores et déjà sur un accord-cadre afin d'organiser l'approvisionnement et permettre l'introduction de produits de qualité (bio, Pays Cathare...) dans les cantines dans le respect du code des marchés publics auquel sont soumis tous les établissements publics. Cette première réunion a permis de cerner l'importance de ce chantier et la nécessité pour les acteurs concernés de se saisir d'un dossier essentiel tant pour nos collégiens que pour nos agriculteurs.

www.audevaut.fr